CARDHOLDER AGREEMENT

Terms, Conditions and Definitions for the Visa® Prepaid Card - This document constitutes the agreement ("Agreement") outlining the terms and conditions under which a non-personalized Visa Prepaid Card and/or personalized Visa Prepaid Card has been issued to you. By accepting and using the Card, you agree to be bound by the terms and conditions contained in this Agreement.

DEFINITIONS
The term "Card" refers to the Visa Prepaid Card and/or personalized Visa Prepaid Card issued to you by Home Trust Company. "Non-Personalized Card" means the Visa Prepaid Card you received that excludes your personal information from the Card front. "Personalized Card" means the Visa Prepaid Card you received that includes your personal information on the Card front. "Issuer" means Home Trust Company. "Transaction Amount" means the total amount of the purchase plus the tolerance. "Tolerance" has the definition provided in this agreement. "Card Account" means the records we maintain to account for the value, in Canadian dollars, associated with the Card. "You" and "your" mean the person or persons who have received the Card and are authorized to use the Card as provided for in this Agreement. "We," "us," and "our" mean Home Trust Company, our successors, affiliates or assignees. Cards are issued in connection with a loyalty, award or promotion program. Card is not transferable and cannot be issued to minors. Virgin Mobile Canada is not liable and assumes no responsibility with respect to the redemption and use of the Gift Card. The VIRGIN trademark and family of associated marks are owned by Virgin Enterprises Limited and used under license. You acknowledge and agree that the value available in the Card Account is limited to the funds that you have loaded into the Card Account or have been loaded into the Card Account on your behalf. You agree to sign the back of the Card immediately upon receipt. The expiration date of the Card is identified on the front of your Card. The Card is a prepaid card. The Card is not connected in any way to any other account. The Card is not a credit card. You will not receive any interest on your funds in the Card Account. The Card will remain the property of Home Trust Company and must be surrendered upon demand. The Card is nontransferable and it may be canceled, repossessed, or revoked at any time without prior notice subject to applicable law. Our business days are Monday through Friday, excluding holidays, even if we are open. Please read this Agreement carefully and keep it for future reference.

IMPORTANT INFORMATION ABOUT THE CARD
The Card is a prepaid Card that can be used anywhere that Visa is accepted, including Mail Order, online and point of sale retail merchants, subject to the terms of the Agreement. The Card is not a credit card and its usage will not improve your credit rating. No interest or dividends will be paid on the balance of the Card. Neither the card nor the Balance is a deposit account with Issuing Bank.

Obtaining Your Card - When you open a Card Account, we will ask for your name, address, date of birth, and other personal information that will allow us to identify you. We may also ask to see your driver's license or other government issued photo ID.

Authorized Users- You are responsible for all authorized transactions initiated and fees incurred by use of your Card. If you permit another person to have access to your Card or Card number, we will treat this as if you have authorized such use and you will be liable for all transactions and fees incurred by those persons. You are wholly responsible for the use of each Card according to the terms and conditions of this Agreement.

Using Your Card/Features -You may use the Card to make purchases up to $5,000.00 which is the maximum that can be spent on your Card per day. The Card may not be used for any illegal transactions or purposes. If you authorize another person to use the Card, you agree that you will be liable for all transactions arising from use of the Card by such person. To use the Card, simply present the Card at the time of payment, and sign the receipt with the same signature you used when you signed the Card. You may wish to retain the receipt as a record of the transaction. As you use the Card, the Balance will be reduced by the full amount of each purchase including applicable taxes, charge and other fees, if any. The Card can be used to pay the full amount of the purchase and applicable taxes, charges and other fees so long as the Balance remaining on the Card is sufficient. The maximum value of your Card is restricted to your maximum load capacity. You may use your Card to purchase or lease goods or services wherever Visa Prepaid Cards are accepted as long as you do not exceed the value available on your Card Account. Some merchants do not allow cardholders to conduct split transactions whereby you would use the Card as partial payment for goods and services and paying the remainder of the balance with another form of legal tender. If you use your Card number without presenting your Card (such as for a mail order, telephone, or Internet purchase), the legal effect will be the same as if you used the Card itself. For security reasons, we may limit the amount or number of transactions you can make on your Card. Your Card cannot be redeemed for cash. You may not use your Card for any illegal transaction. Each time you use your Card, you authorize us to reduce the value available on your Card Account by the amount of the transaction and any applicable fees. You are not allowed to exceed the available amount on your Card Account through an individual transaction or a series of transactions. Nevertheless, if a transaction exceeds the balance of the funds available on your Card, you shall remain fully liable to us for the amount of the transaction and any applicable fees. You do not have the right to stop payment on any purchase or payment transaction originated by the use of your Card. You may not make preauthorized regular payments from your Card Account. If you authorize a transaction and then fail to make a purchase of that item as planned, the approval may result in a hold for that amount of funds for up to thirty (30) days.

Transactions in Excess of Remaining Balance - It is your responsibility to keep track of your spending on the Card. If you attempt to use the Card when there is insufficient Balance available to cover the full Transaction Amount, the transaction in most instances will be declined. However, if due to a systems malfunction or for any reason whatsoever, a transaction occurs despite insufficient Balance on the Card, creating a negative amount, you agree to reimburse us, upon request, for the amount of the Transaction Amount in excess of the Balance. For non-reloadable cards, we retain the right to offset any negative balances against funds available on any subsequent card purchased by or for you, registered in our system in your name.

Returns and Refunds - If you are entitled to a refund for any reason for goods or services obtained with your Card, you agree to accept credits to your Card Account for such refunds.

Charges Made in Foreign Currencies - The Balance is in Canadian currency and is intended for transactions in Canadian currency only. If a transaction is made on your Card in a currency other than Canadian currency, you authorize us to deduct from the amount of any credit to your Card, which we receive in foreign currency, the Bank's cost of obtaining Canadian funds, plus an administration fee of 2.5% of the converted amount of the credit.

Receipts - You should always get a receipt at the time you make a transaction using your Card. You agree to retain your receipts to verify your transactions.

Fee Type	Fee Amount	Fee Type	Fee Amount
Domestic POS	$0.00	Car to Card Transfer	$3.00
International POS	$1.00	Replacement Card	$10.00
POS Reject	$0.50	Non ATM Cash Withdrawal	$10.00
Monthly Service; starting 90 days from the initial load	$1.00	Interac Funds e-Transfer	$3.00

**Note: For all ATM transactions, including a balance inquiry, the owner of the ATM may charge a fee even if you do not complete a withdrawal. This ATM fee is a third party fee amount and is not assessed by us. This ATM fee amount will be charged to your card.*

Tolerance - All restaurants, hotels, car rental purchases, hair/personal service salons and other service-related merchants will factor in an additional 20% (or more) in pre-approval ONLY to cover any tip you may leave on the purchase - you only pay the amount you sign for at the end which could be more or less. This means you need to have an available balance on your card of at least 20% more than your total bill. If your total purchase after adding in the additional 20% (or more) exceeds the balance on the Prepaid Card, it will be declined. All transactions relating to car rentals may result in a hold for that amount of funds for up to ninety (90) days. Similarly, some hotels may choose to factor in additional amounts upon check-in, and it may take up to thirty days after your stay to have any excess amounts held by the hotel added back to your available balance. Prepaid cards are not to be used at automated fuel dispenser (pay at the pump) kiosks but CAN be used to pay for fuel in-store with the cashier. The merchant may preauthorize the transaction amount up to $125.00 or the maximum allowed pursuant to your local law, causing the transaction to be declined.

Confidentiality - We may disclose information to third parties about your Card or the transactions you make: 1.Where it is necessary for completing transactions; 2. In order to verify the existence and status of your Card for a third party, such as merchant; 3. In order to comply with government agency, court order, or other legal reporting requirements; 4. If you give us your written permission; or 5. To our employees, auditors, affiliates, service providers, or attorneys as needed. In all cases, the provisions of applicable federal or provincial laws regulating disclosure of personal information will take precedence.

Our Liability for Failure to Complete Transactions - If we do not properly complete a transaction from your Card on time or in the correct amount according to our Agreement with you, we will be liable only for your actual and reasonable losses or damages. However, there are some exceptions. We will not be liable, for instance: 1. If through no fault of ours, you do not have enough funds available on your Card to complete the transaction; 2. If a merchant refuses to accept your Card; 3. If an electronic terminal where you are making a transaction does not operate properly; 4. If access to your Card has been blocked after you reported your Card lost or stolen; 5. If there is a hold or your funds are subject to legal process or other encumbrance restricting their use; 6. If we have reason to believe the requested transaction is unauthorized; 7. If circumstances beyond our control (such as fire, flood, or computer or communication failure) prevent the completion of the transaction, despite reasonable precautions that we have taken; or 8. Any other exception stated in our Agreement with you.

Your Liability for Unauthorized Transfers - Contact "Card Service" at once if you believe your Card has been lost or stolen. Telephoning is the best way to minimize your possible losses. If you believe your Card has been lost or stolen, or that someone has transferred or may transfer money from your Card Account without your permission, call Card Service immediately. If you notify us within two (2) business days, you can lose no more than $50 if someone used your Card without your permission. If you do not notify us within two (2) business days after you learn of the loss or theft of your Card and we can prove that we could have stopped someone from using your Card without your permission if you had promptly notified us, you could lose as much as $500. Under Visa Inc Bylaws and Rules, your liability for unauthorized Visa transactions on your Card Account is $0 if you notify us promptly and you exercise reasonable care in safeguarding your Card from loss, theft, or unauthorized use. This reduced liability does not apply if a PIN is used as the method of verification for a disputed transaction or you have reported two (2) or more incidents of unauthorized use in the immediately preceding twelve (12) month period. Also, if you become aware of and/or your statement shows transactions that you did not make, notify us at once. If you do not notify us within sixty (60) days after you become aware of the transaction and/or after the statement was made available to you, you may not get back any value you lost after the sixty (60) days if we can prove that we could have stopped someone from taking the value if you had notified us in time and you are grossly negligent or fraudulent in the handling of your Card. If your Card has been lost or stolen, we will close your Card Account to keep losses down. For Visa's Zero Liability Policy, please visit Visa's website at http://www.visa.com/ca/personal/en/Visasecurity/zero_liability.html

Other Terms - Your Card and your obligations under this Agreement may not be assigned. We may transfer our rights under this Agreement. Use of your Card is subject to all applicable rules and customs of any network, regulator or other association having jurisdiction over the movement or settlement of transactions. We do not waive our rights by delaying or failing to exercise them at any time. If any provision of this Agreement shall be determined to be invalid or unenforceable under any rule, law, or regulation of any governmental agency, local, provincial or federal, the validity or enforceability of any other provision of this Agreement shall not be affected. This Agreement will be governed by the laws of the Province of Ontario except to the extent governed by federal law.

Amendment and Cancellation - We may amend or change the terms and conditions of this Agreement at any time. You will be notified of any change in the manner provided by applicable law prior to the effective date of the change. However, if the change is made for security purposes, we can implement such change without prior notice. We may cancel or suspend your Card or this Agreement at any time. You may cancel this Agreement by returning the Card to us. Your termination of this Agreement will not affect any of our rights or your obligations arising under this Agreement prior to termination.

Information About Your Right to Dispute Errors - In case of errors or questions about your electronic transactions, call Card Service or write to Cardholder Services, 2680 Skymark Ave. Suite 420, Mississauga ON L4W 5L6. If you think your statement or receipt is wrong or if you need more information about a transaction listed on the statement or receipt. You must contact us no later than sixty (60) days after the FIRST statement was made available to you on which the problem or error appeared. (1) Provide your name and Card number (if any); (2) Describe the error or the transaction you are unsure about, and explain why you believe it is an error or why you need more information; and (3) Provide the dollar amount of the suspected error. If you provide this information orally, we may require that you send your complaint or question in writing within ten (10) business days. We will determine whether an error occurred within ten (10) business days after we hear from you and will correct any error promptly. If we need more time, however, we may take up to forty-five (45) days to investigate your complaint or question. If we decide to do this, we may credit your Card within ten (10) business days for the amount you think is in error, so that you will have the use of the money during the time it takes to complete the investigation. If we ask you to put your complaint or question in writing and you do not provide it within ten (10) business days, we will not credit your Card. For errors involving new Cards, POS transactions, or foreign-initiated transactions, we may take up to ninety (90) days to investigate your complaint or question. We will tell you the results within three (3) business days after completing the investigation. If we decide that there was no error, we will send you a written explanation. Copies of the documents used in the investigation may be obtained by contacting: Visa Prepaid Card c/o DCR Strategies Inc., 2680 Skymark Ave. Unit 420, Mississauga ON L4W 5L6.

Revision Date 06/2014
This Visa Prepaid Card is owned and issued by Home Trust Company, a TM licensee of Visa Int. TruCash is a registered TPA of Visa Inc.
This is not CDIC insured.

ENTENTE DU TITULAIRE DE LA CARTE

Modalités et définitions de la carte Visa[MD] prépayée – Le présent document consiste en une entente (« entente ») décrivant les modalités en vertu desquelles une carte Visa prépayée non personnalisée ou une carte Visa prépayée personnalisée vous a été remise. En acceptant et en utilisant la carte, vous acceptez d'être lié par les modalités de la présente entente.
DÉFINITIONS
Le terme « carte » fait référence à la carte prépayée Visa ou la carte prépayée Visa personnalisée vous ayant été remise par Home Trust Company. Une « carte non personnalisée » signifie que vos renseignements personnels ne figurent pas sur le devant de la carte prépayée Visa. Une « carte personnalisée » signifie que vos renseignements personnels figurent sur le devant de la carte prépayée Visa. « L'émetteur » désigne Home Trust Company. Le « montant de la transaction » désigne le montant total de l'achat, plus marge de préautorisation. La définition de « marge de préautorisation » est fournie dans la présente entente. Le « compte de carte » désigne les documents que nous conservons pour justifier la valeur, en dollars canadiens, associée à la carte. Dans la présente, « vous » et « votre » représentent le ou les individus ayant reçu la carte et qui sont autorisés à l'utiliser conformément à cette entente. « Nous », « notre » et « nos » désignent Home Trust Company, nos successeurs, filiales ou cessionnaires. Les cartes sont émises dans le cadre d'un programme de fidélité, de prix ou de promotion. La carte est non transférable et ne peut être remise à un mineur. Virgin Mobile Canada ne peut être tenue responsable au regard de l'encaissement ou de l'utilisation de la carte cadeau. La marque de commerce VIRGIN et la famille de marques associées sont la propriété de Virgin Enterprises Limited et sont utilisées sous licence. Vous reconnaissez et convenez que la somme disponible dans le compte de carte est limitée aux fonds que vous avez ajoutés à ce dernier ou qu'on a ajoutés à ce dernier en votre nom. Vous acceptez de signer l'endos de la carte dès sa réception. La date d'expiration de la carte est inscrite à l'avant de votre carte. La carte est une carte prépayée. La carte n'est pas associée de quelque façon que ce soit à un autre compte. La carte n'est pas une carte de crédit. Vous ne percevrez aucun intérêt sur les fonds dans le compte de carte. La carte demeurera la propriété de Home Trust Company et doit être rendue sur demande. La carte est non transférable et peut être annulée, reprise ou révoquée à tout moment sans préavis sous réserve des lois applicables. Nos jours ouvrables sont du lundi au vendredi, à l'exception des jours fériés, même si nous sommes ouverts. Veuillez lire attentivement la présente entente et la conserver à titre de référence.
RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS AU SUJET DE LA CARTE
La carte est une carte prépayée pouvant être utilisée partout où Visa est acceptée, y compris par commande postale, auprès des détaillants en ligne et des points de vente, sous réserve des modalités de la présente. La carte n'est pas une carte de crédit et son utilisation n'améliorera pas votre dossier de crédit. Aucun intérêt ni dividende ne sera payé sur le solde de la carte. Ni la carte ni le solde ne constituent un compte de dépôt chez la banque émettrice.
Obtenir votre carte – Lorsque vous ouvrez un compte de carte, nous demanderons votre nom, adresse, date de naissance et autres renseignements personnels nous permettant de vous identifier. Nous pouvons également vous demander votre permis de conduire ou une autre carte d'identité avec photo émise par le gouvernement.
Utilisateurs autorisés – Vous êtes responsables de toutes les transactions autorisées amorcées et les frais entraînés par votre carte. Si vous permettez à une autre personne d'utiliser votre carte ou numéro de carte, nous tenons pour acquis que vous avez autorisé une telle utilisation et vous êtes responsable de toutes les transactions et les frais entraînés par ces personnes. Vous êtes entièrement responsable de l'utilisation de toute carte selon les modalités de la présente entente.
Utiliser votre carte ou vos options – Vous pouvez utiliser la carte pour faire des achats allant jusqu'à 5 000,00 $, soit le montant maximum que vous pouvez dépenser sur votre carte en une journée. La carte ne peut être utilisée pour des transactions ni à des fins illégales. Si vous autorisez une autre personne à utiliser la carte, vous endossez la responsabilité de toutes les transactions liées l'utilisation de la carte par cet individu. Pour utiliser la carte, vous n'avez qu'à la présenter au moment de l'achat et à signer le reçu avec la même signature que vous avez fournie lorsque vous avez signé la carte au départ. Vous devriez conserver le reçu à titre de preuve de la transaction. À mesure que vous utilisez la carte, le montant total de l'achat, y compris les taxes, les dépenses ou autres frais, s'il y a lieu, est soustrait du solde. La carte peut être utilisée pour payer le montant total de l'achat ainsi que les taxes, dépenses ou autres frais tant que le solde restant sur la carte est suffisant. La valeur maximale de votre carte se limite à sa capacité de recharge maximale. Vous pouvez utiliser votre carte pour acheter ou louer des biens ou des services partout où les cartes prépayées Visa sont acceptées, tant que vous ne dépassez pas la valeur disponible dans votre compte de carte. Certains vendeurs ne permettent pas aux titulaires de carte d'effectuer une division de transaction par laquelle vous utilisez la carte en tant que paiement partiel pour des biens et services, et payez le solde restant avec une autre monnaie ayant cours légal. Si vous utilisez votre numéro de carte sans présenter celle-ci (p. ex. dans le cas d'un achat par commande postale, en ligne ou par téléphone), le résultat a la même valeur juridique que si vous aviez utilisé la carte elle-même. Pour des raisons de sécurité, nous pouvons limiter le montant ou le nombre de transactions auquel vous avez droit sur votre carte. Votre carte ne peut être encaissée pour de l'argent. Vous ne pouvez pas utiliser votre carte pour quelque transaction illégale que ce soit. Chaque fois que vous utilisez votre carte, vous nous autorisez à soustraire le montant de la transaction et tous frais applicables du montant disponible dans votre compte de carte. Il vous est interdit de dépasser le montant disponible dans votre compte de carte lors d'une transaction unique ou d'une série de transactions. Toutefois, si une transaction dépasse le solde des fonds disponibles sur votre carte, vous demeurez entièrement responsable à notre égard pour le montant de la transaction et tous frais applicables. Vous n'avez pas le droit d'effectuer un arrêt de paiement sur un achat ou une opération de paiement occasionné par l'utilisation de votre carte. Vous ne pouvez pas faire de paiements préautorisés réguliers sur votre compte de carte. Si vous autorisez une transaction puis n'effectuez pas l'achat de l'article comme prévu, l'approbation peut donner lieu au blocage des fonds pour ce montant pendant un maximum de trente (30) jours.
Transactions dépassant le solde restant – Il est de votre responsabilité de surveiller vos dépenses sur la carte. Si vous tentez d'utiliser la carte lorsque son solde est insuffisant pour couvrir le montant total de la transaction, la transaction est refusée dans la plupart des cas. Cependant, si la transaction est acceptée en cas de défaillance du système ou pour quelque raison que ce soit malgré le solde insuffisant sur la carte, ce qui occasionne un montant négatif, vous acceptez de nous rembourser, sur demande, la portion du montant de la transaction qui dépasse le solde. Dans le cas des cartes non rechargeables, nous nous réservons le droit de déduire le montant du solde négatif des fonds disponibles sur toute carte achetée à l'avenir par vous ou pour vous et enregistrée dans notre système à votre nom.
Retours et remboursements – Si vous avez droit à un remboursement pour quelque raison que ce soit pour des biens ou services obtenus avec votre carte, vous convenez d'accepter les crédits portés à votre compte de carte pour de tels remboursements.
Dépenses en devise étrangère – Le solde est en devise canadienne et doit servir à payer des transactions en devise canadienne seulement. Si une transaction est effectuée sur votre carte et que la devise est autre que canadienne, vous nous autorisez à déduire du montant de tout crédit sur votre carte, que nous recevons en devise étrangère, les frais subis par la banque pour obtenir des fonds canadiens ainsi que des frais administratifs de 2,5 % sur le montant converti du crédit.
Reçus – Vous devez toujours obtenir un reçu au moment où vous effectuez une transaction avec votre carte. Vous acceptez de conserver vos reçus pour vérifier vos transactions.

Type de frais	Montant des frais	Type de frais	Montant des frais
Points de vente/frais d'achat en ligne (au Canada)	0,00 $	Transfert d'une carte à une autre	3,00 $
Points de vente/frais d'achat en ligne (international)	1,00 $	Carte de remplacement	10,00 $
Refus au point de vente	0,50 $	Retrait non effectué au GAB	10,00 $
Service d'entretien mensuel; après 90 jours de la charge initiale	1,00 $	Transfert Interac par courriel	3,00 $

NOTE: Si vous utilisez un GAB dont nous ne sommes pas propriétaires pour n'importe laquelle transaction, incluant une demande de solde, vous risquez d'être chargé des frais par l'opérateur du GAB même si vous ne faites pas de retrait. Ces frais de GAB sont chargés par un tiers parti et le montant est fixé par l'opérateur du GAB et non par nous. Ces frais de GAB seront débités de votre carte.

Marge de préautorisation – Tous les restaurants, hôtels, locations de voiture, salons de coiffure ou de soins personnels et autres commerçants dans le secteur du service ajouteront 20 % supplémentaires (ou plus) pour la préautorisation dans le SEUL but de couvrir tout pourboire que vous pouvez laisser pour l'achat – vous ne payez que le montant que vous acceptez à la fin, qui peut être supérieur ou inférieur. C'est donc dire que vous devez disposer d'un solde sur votre carte d'au moins 20 % de plus que le total de votre facture. Si le total de l'achat après avoir ajouté les 20 % supplémentaires (ou plus) dépasse le solde la carte prépayée, la transaction sera refusée. Toutes les transactions en lien avec les locations de voiture pourraient donner lieu à un blocage des fonds pour ce montant pendant un maximum de quatre-vingt-dix (90) jours. De même, certains hôtels peuvent décider d'inclure des montants supplémentaires lors de l'enregistrement, et il pourrait falloir jusqu'à trente jours après votre séjour pour que les montants bloqués par l'hôtel soient rajoutés à votre solde disponible. Les cartes prépayées ne doivent pas être utilisées dans les stations-service avec distributeur automatique d'essence (paiement à la pompe), mais elles PEUVENT être utilisées pour payer l'essence en magasin auprès du caissier. Le commerçant peut préautoriser un montant de transaction allant jusqu'à 125,00 $, ou le maximum permis selon les lois locales applicables, et ainsi provoquer le refus de la transaction.
Confidentialité – Nous pourrions divulguer des renseignements à de tierces parties à propos de votre carte ou de vos transactions : 1. lorsque nécessaire pour effectuer une transaction; 2. afin de vérifier l'existence et l'état de votre carte pour une tierce partie, par exemple un commerçant; 3. afin de respecter les exigences d'un organisme gouvernemental, d'une ordonnance de la cour, ou d'autres documents légaux; 4. si vous nous donnez votre consentement par écrit; ou 5. si vous le donnez à nos employés, vérificateurs, filiales, fournisseurs de service ou avocats, s'il y a lieu. Dans tous les cas, les dispositions des lois fédérales ou provinciales applicables régissant la divulgation de renseignements personnels auront préséance.
Notre responsabilité en cas de transaction incomplète – Si nous n'effectuons pas une transaction sur votre carte dans les délais prévus ou pour le montant correct selon la présente entente, nous ne sommes responsables que des pertes ou des dommages actuels et raisonnables. Il y a toutefois des exceptions. Nous ne pouvons être tenus responsables si : 1. sans faute de notre part, vous ne disposez pas des fonds suffisants sur votre carte pour effectuer une transaction; 2. un commerçant refuse d'accepter votre carte; 3. un terminal électronique où vous effectuez votre transaction ne fonctionne pas correctement; 4. l'accès à votre carte a été bloqué après que vous l'ayez signalée comme étant perdue ou volée; 5. vos fonds sont suspendus ou soumis à une procédure juridique ou à une autre contrainte limitant leur utilisation; 6. nous avons raison de croire que la transaction demandée n'est pas autorisée; 7. des circonstances au-delà de notre contrôle (par exemple un feu, une inondation, ou la défaillance d'un ordinateur ou des communications) empêchent la conclusion de la transaction, malgré les précautions raisonnables que nous avons prises; ou 8. toute autre exception mentionnée dans la présente entente.
Votre responsabilité en regard des transferts non autorisés – Communiquez avec le « service aux cartes » immédiatement si vous pensez que votre carte est perdue ou volée. Téléphoner est le meilleur moyen de minimiser les pertes possibles. Si vous pensez que votre carte est perdue ou volée, ou que quelqu'un a transféré ou pourrait transférer des fonds de votre compte de carte sans votre permission, appelez le service aux cartes immédiatement. Si vous nous avisez dans les deux (2) jours ouvrables, vous ne pouvez perdre que 50 $ si quelqu'un utilise votre carte sans votre permission. Si vous ne nous avisez pas dans les deux (2) jours ouvrables après avoir constaté la perte ou le vol de votre carte, et que nous prouvons que nous aurions pu empêcher quelqu'un de l'avoir utilisée sans votre permission si vous nous aviez rapidement avisés, vous pouvez perdre jusqu'à 500 $. Selon les règlements et les règles de Visa inc., votre responsabilité en regard des transactions Visa non autorisées sur votre compte de carte est de 0 $ si vous nous avisez rapidement et que vous portiez une attention raisonnable à protéger votre carte de la perte, du vol ou de l'utilisation non autorisée. Cette responsabilité atténuée ne s'applique pas si le NIP est utilisé comme moyen de vérification pour la transaction litigieuse ou si vous avez signalé plus de deux (2) cas d'utilisation non autorisée dans la période de douze (12) mois précédente. Par ailleurs, si vous remarquez que votre relevé montre des transactions que vous n'avez pas effectuées, avisez-nous immédiatement. Si vous ne nous avisez pas dans les soixante (60) jours après que vous avez remarqué la transaction ou après la disponibilité du relevé, vous pourriez ne pas récupérer la somme perdue après les soixante (60) jours si nous arrivons à prouver que nous aurions pu empêcher quelqu'un d'utiliser cette somme si vous nous aviez avisés dans les délais prévus, et que vous faites preuve d'une utilisation grossièrement négligente ou frauduleuse de votre carte. Si votre carte est perdue ou volée, nous fermerons votre compte de carte pour minimiser les pertes. Pour consulter la Politique de responsabilité zéro de Visa, visitez le site web de Visa au http://www.visa.com/ca/personal/en/Visasecurity/zero_liability.html.
Autres modalités – Votre carte et vos obligations en vertu de la présente entente ne peuvent pas être cédées. Nous pouvons transférer nos droits en vertu de cette entente. L'utilisation de votre carte est régie par toutes les lois et règles applicables des réseaux, législateurs ou autres associations ayant compétence dans le mouvement ou le règlement des transactions. Le retardement ou le manquement à nos droits de signifie pas que nous renonçons à ceux-ci. Si toute disposition de cette entente est déterminée invalide ou inapplicable en vertu d'un règlement, d'une loi ou d'une règle émanant de tout organisme gouvernemental municipal, provincial ou fédéral, la validité ou l'applicabilité de toute autre disposition de cette entente n'en sera pas affectée. Cette entente est régie par les lois de la province de l'Ontario, sauf dans la mesure où les lois fédérales s'appliquent.
Modifications et résiliation – Nous pouvons amender ou modifier les modalités de cette entente à tout moment. Vous serez avisé de tout changement selon le moyen établi par la loi applicable avant la date d'entrée en vigueur du changement. Toutefois, si le changement est effectué pour des raisons de sécurité, nous pouvons apporter ce changement sans préavis. Nous pouvons annuler ou suspendre votre carte ou cette entente à tout moment. Vous pouvez résilier cette entente en nous retournant la carte. La résiliation de votre part de cette entente n'affectera aucun de nos droits ni de vos obligations en regard de cette entente avant sa résiliation.
Informations concernant votre droit de contester les erreurs – Dans le cas d'une erreur ou d'une question concernant vos transactions électroniques, appelez le service aux cartes ou écrivez au Service aux titulaires de carte au 2680 Skymark Av. Suite 420, Mississauga ON L4W 5L6. Si vous pensez que votre relevé ou votre reçu est erroné, ou si vous avez besoin de plus d'information concernant une transaction sur ce relevé ou cette facture, vous devez nous joindre au plus tard dans les soixante (60) jours suivant le PREMIER relevé auquel vous avez eu accès et sur lequel le problème ou l'erreur est apparu. (1) donnez votre nom et numéro de carte (s'il y a lieu); (2) décrivez l'erreur ou la transaction qui pose problème, et expliquez pourquoi vous croyez qu'il y a une erreur ou que vous avez besoin de plus d'informations; et (3) donnez le montant en dollars de l'erreur suspectée. Si vous fournissez ces informations à l'oral, nous pouvons vous demander d'envoyer votre plainte ou votre question dans les dix (10) jours ouvrables. Nous déterminerons si une erreur a eu lieu dans les dix (10) jours ouvrables après que vous nous avez joints, et corrigerons toute erreur dans de brefs délais. Si nous avons besoin de plus de temps, toutefois, nous pouvons prendre jusqu'à quarante-cinq (45) jours pour examiner votre plainte ou votre question. Si nous décidons de prendre ce temps, nous pouvons porter un crédit à votre carte dans les dix (10) jours ouvrables au montant que vous croyez erroné afin que vous puissiez utiliser cet argent pendant le temps de l'investigation. Si nous vous demandons de nous faire parvenir votre plainte ou votre question par écrit, et que vous ne le faites pas dans les dix (10) jours ouvrables, nous ne porterons aucun crédit à votre carte. Pour les erreurs concernant une nouvelle carte, les transactions aux points de service, ou les transactions effectuées à l'étranger, nous pouvons prendre jusqu'à quatre-vingt-dix (90) jours pour examiner votre plainte ou votre question. Nous vous communiquerons les résultats dans les trois (3) jours ouvrables suivant la fin de l'investigation. Si nous décidons qu'il n'y a avait pas d'erreur, nous vous enverrons une explication par écrit. Pour obtenir un exemplaire des documents utilisés pour l'investigation, joignez : Visa Prepaid Card c/o DCR Strategies Inc., 2680 Skymark Av. Unit 420, Mississauga ON L4W 5L6.

Date de révision: 06/2014
La carte Visa prépayée est la propriété de Home Trust Company et a été émise par cette dernière, une marque de commerce licenciée de Visa Int. TruCash est un partenaire commercial enregistré de Visa Inc. Ce n'est pas assuré par le CIDC.